

PRESIDENTIELLE D'AVRIL 2026
FORCE CAURIS POUR UN BENIN EMERGENT

**PROJET DE SOCIETE :
REBATIR ENSEMBLE LA FIERTE BENINOISE**



HOUNKPE PAUL - HOUNWANOU ROCK

LE DUO PORTEUR DE L'ESPOIR DU PEUPLE BÉNINOIS

S O M M A I R E

Introduction	3
Démarche méthodologique	7
Vision	9
Orientations stratégiques et actions phares	11
EDUCATION	13
SANTE	19
SPORT	23
JEUNESSE	25
CULTURE, ARTISANAT ET TOURISME	27
ECONOMIE	31
INDUSTRIE	33
AGRICULTURE	35
ENVIRONNEMENT	39

DIPLOMATIE ET COOPERATION	41
JUSTICE	43
SECURITE ET DEFENSE	45
POLITIQUE	47
DECENTRALISATION	49
PRESSE, COMMUNICATION ET TELECOMMUNICATION	51
TRANSPORT	53
ADMINISTRATION	55

INTRODUCTION

La Conférence de Maastricht en juillet 1990 a constitué un tournant déterminant dans l'approche de gestion du développement dans les pays africains. Cette conférence dont la conclusion principale est que «le développement n'est plus possible si les transformations des comportements et des structures sociodémographiques, culturelles et politiques ne sont pas associées aux mesures purement économiques, organisées selon une vision partagée et inscrite dans le temps», exhorte, avec force, les pays africains à réaliser des études nationales de perspectives à long terme pour éclairer, un tant soit peu, la trajectoire de leur développement à long terme.

En effet, depuis leur accession à l'indépendance nationale, les pays africains ont organisé et conduit le processus de leur développement principalement à travers des plans à moyen terme et des programmes d'ajustement structurel. Ces deux instruments ont eu, chacun, des succès et des limites. Si les progrès des Vingt (20) premières années d'indépendance des pays africains (développement de la production agricole, construction d'infrastructures économiques, sociales et culturelles, etc.) ont été enregistrés dans le cadre de l'exécution de leurs différents plans de développement, force est de constater que ces plans ne les ont pas aidés à éviter la crise économique, financière et sociale des années 80. Leurs insuffisances sont surtout dues à la faible capacité d'anticipation des décideurs, l'absence de cadre logique de référence stratégique à long terme, l'inadéquation entre les moyens et les objectifs, et les difficultés des pouvoirs publics à mobiliser les populations autour d'un idéal collectif, librement partagé.

Pour gérer les conséquences fâcheuses de cette crise, la plupart de ces pays en difficulté ont opté pour des programmes d'ajustement structurel susceptibles de corriger leurs déséquilibres économiques et financiers. En ce qui concerne les programmes

d'ajustement structurel, apanage de la troisième décennie des indépendances, tout en réussissant à améliorer la situation des finances publiques et à relancer la croissance économique, ils ont montré leur incapacité à promouvoir un développement humain durable. Les politiques de stabilisation et d'ajustement ne peuvent enclencher et soutenir un tel développement que si elles s'inscrivent dans des perspectives globales de développement à long terme, prenant en compte les transformations qui se produisent dans la société.

Cependant, beaucoup de pays africains au sud du Sahara s'étaient engagés dans des programmes d'ajustement structurel depuis le début des années 80. Ces programmes, inspirés par le Rapport Bergl et soutenus par la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) mettaient l'accent sur un plus grand recours aux mécanismes des prix, sur l'ajustement à court terme des variables macro-économiques et sur la réduction du rôle de l'Etat. Mais une décennie aura suffi pour qu'ils montrent les limites de leurs performances au regard de l'ensemble des objectifs de développement tels que la réduction de la pauvreté, la relance de l'économie nationale...

Remarquons que les programmes et politiques de développement à court terme peuvent, certes, permettre aux pays africains de restaurer les grands équilibres ; mais ces programmes ne peuvent fournir des solutions durables que s'ils sont intégrés dans un cadre de gestion stratégique à long terme. Il se dégage qu'à la fin des années 80, ni la planification du développement à moyen terme, ni les programmes d'ajustement structurel n'ont permis à l'Afrique, d'enregistrer des améliorations substantielles au niveau des indicateurs du bien-être social.

Le Bénin n'a pas fait exception à cette règle de crise généralisée et à ce mode de gestion du développement. Au cours des quarante dernières années, les deux initiatives majeures qui ont caractérisé la gestion au Bénin sont d'une part, la planification du développement considérée de 1960 à 1989 comme la clé de la gestion du processus de développement et d'autre part, la mise en œuvre dans les années 90 des programmes d'ajustement, avec leur cortège de problèmes sociaux croissants. Ces deux (02) modes de gestion du développement ont certes eu un impact positif sur l'ensemble de la société béninoise. Cependant, leur défaut, dans la foulée des nombreux échecs enre-

gistrés, est de n'avoir laissé que peu de place à la participation élargie au processus de gestion du développement et de mise en œuvre des différentes politiques nationales de développement. Ces facteurs ont imposé de sévères contraintes à la motivation et à l'évaluation de la productivité béninoise.

De ce fait, l'absence de participation n'affecte pas que la productivité et la mise en œuvre des plans de développement, elle ne favorise pas non plus l'émergence d'une vision partagée autour de laquelle la population pourrait se mobiliser. Ainsi, les motivations de la réalisation des études nationales de perspectives à long terme sont une réponse fondamentale à ces lacunes de gestion du développement au Bénin. En effet, les progrès enregistrés, notamment en ce qui concerne les indicateurs relatifs à l'espérance de vie, à la mortalité, à la santé, à l'alphabétisation et au revenu per capita n'ont pas su combler les contre-performances en termes absolus, de telle sorte qu'aujourd'hui, le niveau de vie des populations laisse à désirer. Après de nombreuses décennies caractérisées par l'absence d'amélioration sensible du revenu national et la détérioration des conditions de vie des populations malgré l'important volume d'investissements et de programmes de coopération mis en œuvre, le Bénin s'est engagé dans la réalisation des études prospectives, conscient de la nécessité de formuler clairement de nouvelles perspectives d'avenir. C'est alors que s'est imposée au Bénin, la nécessité d'avoir une vision stratégique claire pour son développement humain durable qui a pour objectif de remettre l'être humain, en l'occurrence le Béninois, au centre des intérêts du développement en lui offrant les possibilités de :

- 1) vivre plus longtemps et en bonne santé ;
- 2) s'instruire efficacement et à moindre coût ;
- 3) disposer d'un habitat sain ;
- 4) se nourrir avec complétude (les trois repas quotidiens) ;
- 5) disposer d'un emploi durable et de revenus suffisants lui permettant de satisfaire ses aspirations, etc.

C'est dans cette vision stratégique claire pour son développement humain durable qu'il s'impose aujourd'hui à tout parti politique qui aspire à la gestion du pouvoir de présenter un projet de société qui n'est rien d'autre qu'un instrument de planification des actions de développement dans les différents secteurs de la vie sociale, économique, politique, environnemental etc.

C'est pour satisfaire à cette exigence que le parti Force Cauris pour un Bénin Emergent (FCBE) a réalisé des études prospectives, conformément aux recommandations de Maastricht. La réflexion prospective conduite a permis de dégager les principaux défis et enjeux de développement des différents secteurs que sont : la santé, l'éducation, l'économie, l'agriculture, l'environnement, la sécurité, la politique ...

A partir de ces défis et enjeux, des orientations stratégiques et actions phares ont été dégagées avec les communautés à la base pour tenir compte de leurs aspirations et attentes pour le septennat 2026-2033.

La FCBE est consciente que ces défis pourront être relevés. Car dans un passé encore récent, le Bénin était considéré comme le laboratoire de la démocratie en Afrique. Deux valeurs qui ont été détériorées par la gouvernance ces dix dernières années.

Pour y parvenir, la FCBE à travers le Duo Paul HOUNKPE-Rock HOUNWANOU mettra en œuvre le présent projet de société. Celui-ci s'enracine à la fois dans la ligne idéologique du parti et dans une analyse objective, lucide, et rigoureuse des dix années de gouvernance qui s'achèvent. Il se veut être une réponse responsable aux aspirations du peuple béninois, en tirant les leçons de l'expérience nationale récente afin d'ouvrir une nouvelle étape de progrès démocratique de justice sociale et de prospérité partagée.

DEMARCHE METHODOLOGIQUE



L'élaboration de ce Projet de société a connu plusieurs phases :

- 1) La mise en place d'un comité technique ayant à charge de conduire le processus d'élaboration du Projet de société ;
- 2) La réalisation des études prospectives à l'échelle nationale à partir d'un canevas de références validé par le ministère en charge du Développement (et fondé sur la nécessité d'une vision partagée, la participation de la population, l'importance de l'anticipation du futur grâce à la planification par scénarios en vue de l'action et la gestion stratégique du développement national. A cet effet, une équipe pluridisciplinaire composée de planificateurs et des cadres bien avertis de la problématique du développement dans chaque secteur de la vie sociale, économique, sanitaire, éducatif, environnemental ... a été constituée et mis sur pieds par le comité technique de suivi du processus. Les résultats issus de chaque étude ont été validés par l'ensemble des parties prenantes en vue de contrôler la fiabilité des données et la pertinence des actions à définir pour le bien-être des populations ;
- 3) Les conclusions des études sectorielles et prospectives ont permis de dégager les principaux défis ;
- 4) La priorisation des défis et enjeux au regard des aspirations des populations et le délai de mise en œuvre qui est de 7 ans ;
- 5) L'identification des objectifs et axes stratégiques d'orientation;
- 6) L'élaboration du Projet de société ;
- 7) La tenue d'un atelier de validation du Projet de Société par les acteurs clés du parti.

VISION



Avant d'aborder les questions liées à la vision du parti, nous voudrions mentionner ici quelques observations sur la gestion du pays par le régime actuel :

- Des violations permanentes des droits humains,
- Des expropriations abusives,
- Des suppressions massives d'emplois,
- De nombreux envois à la retraite forcée etc.

Face à ces constats, nous pensons qu'il est impérieux de bâtir un autre Bénin qui incarne la fierté béninoise.

Faire du Bénin d'ici 2033, un pays uni, de paix, démocratique et un Etat de droit, de justice sociale, bien gouverné, attractif et ouvert aux investisseurs nationaux et étrangers, compétitif, résilient aux changements climatiques, aux crises économiques et sanitaires, créant de richesse capable d'éradiquer le chômage, la misère, la pauvreté et répondant de façon équitable aux besoins d'une presse libre, à une éducation et formation en conformité aux besoins des secteurs public et privé, de bien-être culturel et socio-économique au service de toutes les couches de la population.

ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET ACTIONS PHARES

EDUCATION



Assurer l'accès de tous à une éducation et formation de qualité, d'égalité et d'apprentissage tout au long de la vie.



Le pilier du développement d'une Nation c'est l'éducation. Pour cette raison, il faut offrir toutes les opportunités de formation dans tous les domaines de compétence. Si ces compétences n'existent pas sur place, il faut aller les chercher ailleurs. Il est donc indispensable de former les élites et de faire l'effort de concevoir par nous-mêmes.

S'agissant des difficultés de l'éducation de qualité, on peut citer le problème de rétention dans le système éducatif qui persiste surtout au niveau du cours primaire. En termes d'acquisition des connaissances par les apprenants, les niveaux de connaissance restent insuffisants comme le confirment les examens nationaux. En ce qui concerne l'égalité du genre dans le système éducatif, il convient de noter que les chances d'accéder à chaque niveau d'étude du primaire sont quasiment égales pour les filles et les

garçons tandis que les écarts sont plus remarquables dans le secondaire et le supérieur. Pour ce qui est de l'efficacité du système éducatif, c'est le lieu de signaler une faible adéquation entre l'éducation et la formation avec les besoins du marché de l'emploi. A tout ceci s'ajoute une mauvaise gestion du corps enseignant.

DIAGNOSTIC

- Mauvais système de recrutement et de gestion des enseignants de la maternelle, du primaire, du secondaire et du supérieur (AME) ;
- Précarité sociale des AME ;
- Manque d'infrastructures ;
- Manque d'enseignants qualifiés ;
- Manque de formation des enseignants ;
- Insuffisance de centres universitaires thématiques ;
- Difficultés d'accès aux allocations et services universitaires ;
- Nomination arbitraire des doyens et vices doyens dans les facultés.
- Question des programmes scolaires :
 - approche par compétence inadaptée à nos réalités ;
 - curricula en inadéquation avec le marché de l'emploi
- Question des effectifs dans les classes et amphithéâtres ;
- Question de l'éducation des minorités (handicapés de toutes les catégories) ;

- Problèmes liés à l'alimentation scolaire (la gestion problématique des cantines scolaires) ;
- Insuffisances notoires au sujet de l'éducation de la petite enfance ;
- Gestion des carrières dans les ordres d'enseignement ;
- Question des stages des étudiants ;
- Question des examens organisés à l'intention des étudiants des universités privées en fin de cycle ;
- Question de la protection de la propriété intellectuelle et des innovations technologiques ;
- Question de l'éducation civique dans nos formations scolaires ;
- Question de l'authenticité des diplômes obtenus à l'étranger ;

MESURES CLES PROPOSEES

- Reverser les AME dans le corps des agents permanents de l'Etat;
- Donner une formation adéquate aux enseignants gage d'un encadrement approprié des apprenants ;
- Garantir les chances d'accès à l'enseignement maternel et primaire à tous les enfants en âge d'être scolarisés et mieux organiser les cantines scolaires;
- Veiller à une répartition spatiale, équilibrée des infrastructures scolaires et à la réduction des disparités du genre ;
- Assurer le recrutement des enseignants qualifiés par les universités ;

- Construire des infrastructures adéquates pour faire face à la massification dans le système éducatif;
- Encourager la création des centres universitaires thématiques ;
- Revoir le système d'inscription des étudiants dans les universités du Bénin ;
- Repenser le système d'allocations universitaires pour garantir l'équité et le paiement régulier des différentes allocations ;
- Revoir la gestion des œuvres universitaires ;
- Déconcentrer les services de la Direction des Bourses et Allocations Universitaires (DBAU) ;
- Restaurer les élections des doyens et leurs vices par leurs pairs dans les facultés et les faire constater par un acte administratif ;
- Elargir les offres de formation continue ;
- Proposer de nouvelles filières pour répondre aux besoins du développement ;
- Financer la recherche dans le domaine scientifique et technique et assurer la protection de la propriété intellectuelle ;
- Réhabiliter les Ecoles Normales ;
- Introduire les langues nationales dans notre système éducatif ;
- Assurer aux enseignants une bonne formation de base ;
- Initier un projet de loi pour restructurer les œuvres universitaires dans le sens de leur amélioration (moyens de transport, construction de résidence universitaire) ;
- Mettre fin à la privatisation des structures sociales universitaires
- Initier un projet de loi pour revoir les conditions d'attribution des bourses et secours universitaire ;

- Respecter les exigences du système LMD ;
- Assurer un recrutement proportionnel aux effectifs dans les universités dans le strict respect du ratio du système LMD et dans nos écoles ;
- Assurer une formation psycho pédagogique aux enseignants du supérieur ;
- Reformuler les examens nationaux organisés pour les étudiants du privé afin de veiller à l'élimination des unités d'enseignement ;
- Uniformiser les curricula des universités privées et publiques ;
- Favoriser le partenariat entre les universités privées et publiques ;
- Créer un centre de suivi des recherches académiques ;
- Revenir à la gestion de l'Education par un seul ministère ;
- Supprimer le Conseil National de l'Education ;
- Rendre obligatoire et gratuit l'enseignement maternel et primaire ;
- **Créer des lycées techniques et professionnelles.**

SANTE

Améliorer l'accessibilité des populations aux soins de qualité et à moindre coût.

Le profil épidémiologique du Bénin est encore caractérisé par la prédominance des maladies transmissibles qui représentent une part importante de la mortalité générale.



Au niveau national, le contexte sanitaire reste marqué par la forte mortalité maternelle et infanto juvénile, la persistance des maladies infectieuses, la très forte augmentation des maladies non transmissibles, la menace persistante de flambées épidémiques, la faible performance du système sanitaire et d'autres urgences ou catastrophes. Suite à l'analyse de la situation du système sanitaire du pays, les problèmes suivants sont identifiés avec propositions de mesures.



DIAGNOSTIC

- Absence de prise en charge des dialysés ;
- Manque de scanner ;
- Faible coordination des interventions des privés ;
- Faible coordination des interventions des partenaires techniques et financiers ;
- Faible mise en œuvre du cadre commun de planification et de redevabilité ;
- Insuffisance de partenariat entre les parties prenantes ;
- Faible mise en œuvre de l'approche SWAP ;
- Faible qualité de l'offre de soins ;
- Niveau élevé du taux de morbidité, de la mortalité maternelle, néonatale et infanto juvénile ;
- Faible couverture médicale des personnes vulnérables ;
- Insuffisance de la mise en œuvre de dispositifs de prévention et de lutte contre les maladies ;
- Insuffisance des ressources humaines qualifiées et motivées ;
- Inégalité de répartition spatiale des RHS ;
- Faible capacité d'accueil des écoles de formations d'agents de santé ;
- Plateau technique insuffisant et non conforme aux normes ;
- Faible maintenance des appareils médico technique ;
- Multiplicité des marques d'appareils ;

- Insuffisance de ressources humaines spécialisées en maintenance des appareils médico techniques ;
- Système d'alerte précoce peu opérationnel ;
- Inexistence du système national de gestion automatisée des services de transfusion sanguine et d'information hospitalière ;
- Mauvaise application de la politique de santé communautaire ;
- Faible taux de couverture d'assurance maladie.

MESURES CLES PROPOSEES

- Mettre en place une politique adéquate de prise en charge des dialysés ;
- Intensifier la lutte efficace contre les maladies (paludisme, VIH/Sida ...) en collaboration avec les organismes internationaux ;
- Renforcer le système de santé en vue de permettre aux couches vulnérables un accès universel solidaire et équitable aux soins adéquats ;
- Réduire la mortalité des femmes en couche et infantile ;
- Prendre en charge les personnes du 3^{ème} âge ;
- Responsabiliser et motiver tous les acteurs de la santé pour leur noble mission avec professionnalisme et dévouement ;
- Renforcer la formation des spécialistes et la gestion axée sur les résultats dans les formations sanitaires ;
- Créer un environnement favorable aux partenariats entre les acteurs des formations privées et publiques.
- Augmenter le nombre de relais communautaires et améliorer leurs conditions de travail.

SPORT

Améliorer les performances du Bénin aussi bien dans la pratique du sport d'élite que dans celle du sport pour tous.



Depuis plusieurs années, les gouvernements qui se sont succédés à la tête de notre pays, se sont efforcés de proposer des stratégies et actions pour faire du Bénin une nation sportive. Malgré ces efforts, le sport béninois a de la peine à prendre son envol et les résultats ne sont pas à la hauteur des investissements. Par ailleurs, les nombreuses infrastructures construites sont en inadéquation avec les besoins des sportifs ou sont mal entretenues.

DIAGNOSTIC

- Insuffisance de compétence réelle dans les différentes disciplines ;
- Insuffisance d'infrastructures ;
- Manque d'investissements publics dans les disciplines ;
- Insuffisance de formations professionnelles ;
- Manque de compétitions nationales et de centres de formations sportives.



MESURES CLES PROPOSEES

- Mettre en place un système de détection des jeunes talents depuis le primaire jusqu'à l'Université ;
- Identifier et investir énormément dans les disciplines où le Bénin dispose des potentialités ;
- Former les acteurs sportifs dans les disciplines précises ;
- Doter chaque département d'infrastructures sportives modernes répondant aux normes internationales ;
- Organiser les compétitions nationales ;
- Susciter la création des centres de formation.

JEUNESSE

Apporter des réponses appropriées aux problèmes d'emploi des jeunes.

Le constat aujourd'hui, malgré de nombreux projets sur l'emploi des jeunes, le taux de chômage reste encore croissant. Plus de 70 % des jeunes après l'université, se retrouvent au chômage et/ou dans le sous – emploi.

DIAGNOSTIC

- Taux de chômage des jeunes élevé ;
- Maisons des jeunes en mauvais état ou mal entretenues ;
- Mauvais usage du numérique par la jeunesse ;
- Inégalité d'accès à l'emploi des jeunes ;
- Accès limité aux formations adéquates pour les jeunes déscolarisés ;
- Inadéquation formation-emploi ;
- Insuffisance de financement pour aider les jeunes à l'auto-emploi
- Déficit d'informations des jeunes sur les opportunités d'emploi.





MESURES CLES PROPOSEES

- Créer des conditions d'auto-emploi pour les jeunes ;
- Redynamiser les structures de promotion de l'emploi des jeunes par la mise en place d'un fonds spécial ;
- Réorganiser le volontariat ;
- Renforcer et centraliser les formations en entrepreneuriat et leadership ;
- Créer un institut national de la jeunesse ;
- Créer une plate-forme d'enseignement à distance pour la jeunesse ;
- ✓ Prévoir dans nos prisons des périodes de formation pour les jeunes en détention pour une réorientation et réinsertion sociale.

CULTURE, ARTISANAT ET TOURISME

Faire du Bénin, d'ici 2033 un pays à culture plus attractive et rayonnante favorable à l'émergence d'une identité au service du développement.

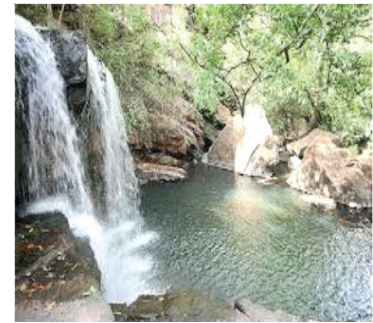
La culture béninoise qui devrait être un appui pour le développement touristique et artisanal a encore du mal à prendre son envol.

DIAGNOSTIC

- Mauvaise gestion des financements destinés à la formation, création, production et promotion culturelle ;
- Inexistence des centres de formations ;
- Insuffisance des espaces de création et d'expressions artistiques ;
- Difficultés de fonctionnement de certains sites culturels ;
- Absence de titres fonciers pour certains sites muséaux ;
- Difficulté d'accès aux crédits ;
- Fort taux d'analphabétisme ;
- Mévente des produits artisanaux ;
- Insuffisance d'appui à la formation des artisans ;
- Sites touristiques peu exploités ;
- Insuffisance de mise en œuvre de documents de politique touristique.
- Absence de censure des œuvres culturelles ;

- Gestion peu orthodoxe du fonds d'aide à la culture ;
- Absence de consensus autour de la loi sur la chefferie traditionnelle ;

MESURES CLES PROPOSEES



- Mettre en place un fonds d'accompagnement des artistes pour le rayonnement tant au plan national qu'international ;
- Renforcer les bases matérielles et immatérielles de la culture ;
- Développer une économie de la culture ;
- Améliorer le cadre institutionnel et juridique et la gouvernance sectorielle ;
- Créer des centres de formation pour les artistes confirmés et les nouveaux talents détectés ;
- Mettre en place un partenariat avec les experts du monde culturel pour assurer les formations ;
- Appuyer financièrement la réhabilitation et le fonctionnement des sites culturels ;
- Renforcer l'équipe technique des musées ;
- Recenser et sécuriser les sites muséaux ;

- Mettre en place un système d'appui aux artisans à travers l'octroi de subventions annuelles ;
- Développer des mécanismes de vente des produits artisanaux ;
- Valoriser les sites touristiques afin de développer l'économie du tourisme ;
- Inscrire de nouveaux biens sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ; notamment : la cité lacustre de Ganvié, les habitats Otammari du nord-ouest du pays, la route de l'esclave, les pratiques du vodoun etc ;
- Exploiter les documents de politique touristique pour le développement réel du tourisme au Bénin ;
- Créer un musée des masques ;
- Restaurer l'identité culturelle AMAZONE
- Relecture de la loi sur la chefferie traditionnelle ;
- Restaurer une structure de censure des œuvres culturelles ;
- Restaurer les activités culturelles dans les établissements scolaires ;
- Instituer un audit annuel du fonds d'aide à la culture.



ECONOMIE

Améliorer la situation économique générale du pays.

L'économie béninoise est caractérisée par un certain nombre de faiblesses telles que le monopole public déguisé, un climat des affaires peu propice aux investisseurs nationaux, une agriculture sous productive, la prédominance du secteur informel, une Industrie embryonnaire, une dépendance énergétique, une balance commerciale déficitaire, la faiblesse des échanges avec les pays limitrophes, une faible compétitivité des plates-formes portuaires et aéroportuaires caractérisée de plus en plus par une gestion déléguée,

De même, malgré les conditions climatiques favorables à la diversification de son économie, le Bénin continue d'importer massivement certains produits notamment, le riz d'Asie, des produits maraichers de contre saison des pays voisins tels que le Nigéria, le Burkina Faso et le Togo, des produits congelés, des œufs de table et du lait pour couvrir les besoins alimentaires de sa population. Enfin le Bénin réalise un taux de croissance en réalité virtuelle qui ne profite qu'à une minorité.

DIAGNOSTIC

- Perspectives économiques incertaines ;
- Baisse du coût des matières premières ;
- Sortie importante de devises ;
- Difficultés d'accès au crédit ;
- Manque de diversification des exportations ;
- Mauvais climat des affaires ;

- Destruction des activités des petits commerçants dans tout le pays ;
- Attribution de gros marchés publics aux entreprises étrangères au détriment des entreprises nationales ;
- Taux de Pression fiscale élevé ;
- Existence de situation de monopole privé dans plusieurs secteurs vitaux de l'économie nationale.
- Défaut de croissance inclusive ;
- Peu de digitalisation dans le secteur privé ;



MESURES CLES PROPOSEES

- Organiser une conférence nationale économique pour une répartition équitable des ressources disponibles et la régionalisation du développement économique, social et culturel fondé sur les potentialités de chaque département ou région ;
- Diversifier l'économie par la promotion de nouvelles filières porteuses pour les exportations ;
- Dynamiser le secteur privé par l'amélioration du climat des affaires ;
- Promouvoir l'intégration et l'économie régionales ;
- Libéraliser l'économie dans tous ses domaines ;
- Réorganiser l'importation et l'exportation ;
- Promouvoir l'industrie de transformation des matières premières ;
- Restaurer la Douane dans ses prérogatives de contrôle des exportations et importations
- Elargir l'assiette fiscale en intégrant une partie du secteur informel.

INDUSTRIE

Contribuer à la dynamisation du secteur privé et à la promotion de l'entreprise.

Au niveau de l'Industrie, les innovations et infrastructures économiques sont très peu développés au Bénin. Elles ne contribuent pas encore, à améliorer significativement, la compétitivité de l'économie, l'offre des services essentiels aux populations. Le secteur de l'industrie, au Bénin est également embryonnaire.

L'absence de mise en œuvre d'une politique industrielle cohérente avec les potentialités du pays et le déficit d'offre énergétique constituent les principales causes de la faible industrialisation au Bénin.

DIAGNOSTIC

- Absence d'une politique industrielle cohérente ;
- Tissu industriel peu varié ;
- Faible consommation des produits locaux ;
- Environnement des affaires dégradé ;
- Déficit d'offre énergétique ;
- Coût élevé d'accès à l'énergie ;
- Coût élevé d'accès aux matières premières.
- Insuffisance de banques d'investissement ;
- Absence de protection des industries locales ;



- Absence de labélisation des produits béninois ;
- Absence d'études approfondies dans la production de l'énergie dans notre pays ;



MESURES CLES PROPOSEES

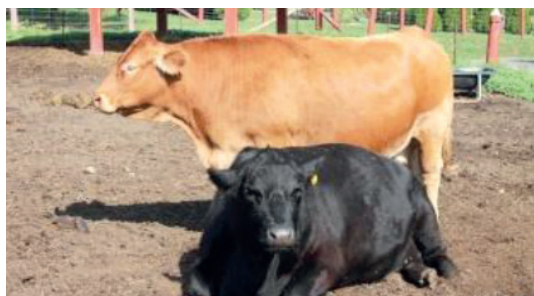
- Créer des pôles de transformation agroalimentaires avec des vocations définies anacarde, amande de Karité, ananas, palmier à huile, produits laitiers, riz, soja ;
- Relancer et moderniser les industries textiles ;
- Améliorer l'environnement des affaires ;
- Renforcer le système de la production énergétique ;
- Renforcer les infrastructures de soutien aux activités industrielles ;
- Faciliter l'accès aux crédits d'investissement ;
- Aménager et viabiliser les zones de développement économiques dédiées à l'accueil des investissements industriels.
- Zonage de production de l'énergie ;
- Prendre des mesures pour protéger les industries locales ;
- Encourager les béninois à consommer local ;
- Faire des études approfondies dans la production de l'énergie ;
- Encourager les opérateurs économiques à investir dans la production du biogaz ;
- Créer un prix de l'innovation dans les recherches technologiques.

AGRICULTURE

Améliorer l'efficacité agricole béninoise en tenant compte des aspects environnementaux et climatiques.

Une des priorités du secteur de l'agriculture a été l'élaboration du plan de relance du secteur. Ce plan se base sur le fait que l'économie du Bénin est fondamentalement basée sur l'agriculture. L'un des défis majeurs de l'agriculture béninoise est de couvrir les besoins alimentaires de ses 14 millions d'habitants et que l'agriculture béninoise soit productive et compétitive, attirant plus des investisseurs nationaux et étrangers avec la création d'emploi pour les jeunes ruraux et urbains.

Mais, depuis avril 2016, l'agriculture béninoise est devenue monoculture (production de coton) au détriment des autres produits ayant pour conséquences, la monopolisation agricole, le manque d'emploi des jeunes, le déficit de la balance commerciale et la chute des productions et des emblavures des autres produits.





DIAGNOSTIC

- Absence de modernisation agricole ;
- Insuffisance de la maîtrise d'eau au profit de l'agriculture ;
- Inexploitation des bas-fonds agricoles ;
- Absence de la sécurité foncière agricole ;
- Faible accompagnement de la production des denrées vivrières au profit de la production cotonnière ;
- Utilisation orientée des intrants agricoles vers la production cotonnière ;
- Absence de banques et fonds d'investissement agricole ;
- Mauvaise gestion des fermes d'Etat ;
- Faible niveau de production halieutique ;
- Inexploitation et dévalorisation de la recherche agricole ;
- Fixation unilatérale des prix des produits agricoles d'exportation ;
- Fermeture arbitraire de l'Office National de Sécurité Alimentaire (ONASA) ;
- Fermeture arbitraire des CADER ;
- Mauvaise gestion des questions liées à la transhumance ;
- Mauvaise gestion des épidémies touchant le secteur de l'élevage ;
- Non maîtrise des questions liées à la gestion des semences et des intrants ;
- Défaut de protection des populations contre les intoxications des produits agricoles ;
- Problèmes de conservation des produits agricoles.

MESURES CLES PROPOSEES

- Moderniser l'agriculture à travers la promotion de la mécanisation agricole ;
- Développer les pratiques de maîtrise d'eau en harmonie avec les potentialités hydrologiques et les capacités de financement des populations ;
- Rentabiliser l'exploitation des bas-fonds à travers des aménagements appropriés ;
- Assurer la sécurisation foncière pour encourager les investissements dans le domaine ;
- Développer les filières selon les potentialités agro écologiques des sept zones que compte le pays ;
- Rendre disponible les intrants agricoles spécifiques pour les différentes filières en promotion ;
- Encourager et créer les banques et les fonds d'investissement agricoles afin de favoriser l'accès au crédit par les exploitants agricoles ;
- Favoriser le partenariat Public-Privé pour la gestion des fermes d'Etat ;
- Rendre effectif le tracé des couloirs de passage des animaux d'élevage et des zones agropastorales dans les communes concernées ;
- Soutenir la création des fermes aquacoles modernes pour accroître les niveaux de production halieutique ;
- Renforcer la recherche agricole afin de mettre au point des variétés à rendement élevé et à haute valeur ajoutée ;
- Adopter un mécanisme de fixation des prix des produits agricoles d'exportation en impliquant les organisations de producteurs ;

- Retour de l'ONASA afin d'assurer la sécurité alimentaire à la population.
- Construction de mini barrages d'irrigation ;
- Intensification des campagnes de vaccination des animaux;
- Assurer le contrôle mixte Police-Armée du respect strict des couloirs de transhumance;
- Implication de l'Etat dans la conservation des produits agricoles livrés à la consommation (céréales, séchage des cossettes de manioc sur la voie publique etc.) ;
- Interdire le séchage des produits agricoles sur les voies publiques.

ENVIRONNEMENT

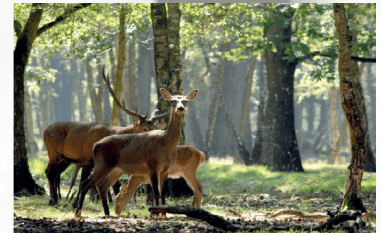
Protéger la santé humaine et l'environnement.

L'avancée de l'Océan Atlantique est visible au Bénin avec la montée des eaux. Les flux et reflux des vagues ont déjà emporté plusieurs maisons par le passé. Les experts estiment qu'une catastrophe serait inévitable si des mesures préventives ne sont pas prises dans l'immédiat.

La dégradation du cadre de vie et de l'écosystème, l'urbanisation anarchique, l'occupation des sols impropres à l'habitation sont les principaux défis auxquels le Bénin devra faire face.

DIAGNOSTIC

- Mauvaise gestion des réserves forestières ;
- Erosion côtière ;
- Insuffisance de réseaux de drainage des eaux pluviales ;
- Inondation fréquente dans certaines communes du Bénin ;
- Insuffisance d'application des textes régissant l'environnement ;
- Pollution environnementale ;
- Insuffisance des prestations de la voirie ;
- Insuffisance d'infrastructures ;
- Occupation des exutoires d'eau.
- Déforestation avancée ;



- Menaces de disparition d'espèces végétales et animales ;
- Mauvaise gestion des déchets solides et liquides.

MESURES CLES PROPOSEES

- Assurer une meilleure gestion des réserves forestières ;
- Poursuivre des actions de protection de la côte ;
- Développer des programmes de recyclage des sachets plastiques non biodégradables ;
- Appliquer les textes régissant l'environnement ;
- Construire des ouvrages de drainage d'eau pour lutter contre l'inondation dans les communes concernées ;
- Prendre des mesures pour lutter contre la pollution ;
- Appuyer les services de la voirie dans leurs prestations ;
- Renforcer et Construire des infrastructures ;
- Mettre en place une politique adéquate d'urbanisation ;
- Poursuivre le projet de mise en place de l'épi de Siafato ;
- Mettre en place une politique de conservation de la faune ;
- Privilégier la plantation des espèces en voie de disparition dans le programme de reboisement ;
- Restaurer le corps des Eaux et Forêts dans leurs prérogatives de contrôle et de protection des parcs et faunes nationaux et des forêts.

DIPLOMATIE ET COOPERATION

Redorer le blason de la diplomatie béninoise par de nouvelles orientations.

En matière de coopération bilatérale et multilatérale, la stratégie actuelle du gouvernement n'est pas sans reproche. Le Bénin perd de plus en plus ses partenaires traditionnels lorsqu'il s'agit du financement du développement à la base. De même, le respect des accords régionaux et internationaux pour lesquels le pays était cité en exemple est pour le moins qu'on puisse dire mis à mal. Le pays évolue dans une bulle au détriment d'une ouverture au partenariat capable de catalyser son développement.



DIAGNOSTIC

- Réduction de la carte diplomatique par la fermeture de plusieurs ambassades et consulats ;
- Absence d'une politique de promotion de candidatures des béninois aux postes sous régionaux, régionaux et internationaux ;
- Crise diplomatique entre le Bénin et certains pays voisins ;

MESURES CLES PROPOSEES

- Redynamiser la diplomatie béninoise ;
- Améliorer nos relations avec nos voisins immédiats ;
- Redéfinir la carte diplomatique du pays pour renforcer sa présence à l'international ;
- Encourager et appuyer les candidatures des béninois dans les institutions sous régionales, régionales et internationales.



Justice

JUSTICE

Améliorer l'accès à une justice équitable pour tous.

L'impression générale qui se dégage aujourd'hui du système judiciaire béninois est celle d'une justice aux ordres servant la cause du pouvoir en place et dirigée contre ceux qui ont un avis contraire au régime au lieu de servir le citoyen béninois et de lui rendre la justice en toute impartialité.

DIAGNOSTIC

- Absence d'indépendance de la justice ;
- Mise sous coupe du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
- Création de juridictions exceptionnelles plus politiques que judiciaires ;
- Justice sélective et aux ordres ;
- Manque de formation des professionnels de la Justice;
- Insuffisance d'infrastructures appropriées.
- Mauvais fonctionnement des tribunaux de conciliation.

MESURES CLES PROPOSEES

- Garantir à chaque béninois l'accès à une justice indépendante, équitable, efficace et transparente ;
- Réorganiser certaines juridictions d'exception ;
- Revoir la composition du Conseil Supérieur de la Magistrature.
- Election des présidents de tribunaux par leurs pairs.

SECURITE ET DEFENSE

Veiller à la sécurité publique sur toute l'étendue du territoire national.

La création d'une force unique de sécurité intérieure sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique fusionnant la police et la gendarmerie pour améliorer la qualité du service de la Police Républicaine, a occasionné d'autres besoins non satisfaits et des frustrations dans le rang des agents.

DIAGNOSTIC

- Frustration dans le rang des agents suite à la reforme ;
- Recrudescence des actes d'insécurité dans le Nord du pays.
- Insuffisance de moyens roulants dans les commissariats de police.
- Insécurité grandissante dans les zones frontalières ;
- Insuffisance des commissariats de proximité ;
- Moyens de lutte inadaptés aux réalités de terrain.



MESURES CLES PROPOSEES

- Améliorer les statuts et conditions du travail du personnel de la police républicaine et de l'armée en général afin d'accroître leur performance ;
- Sécuriser les frontières béninoises avec les pays limitrophes ;
- Renforcer la sécurité des parcs touristiques au Bénin ;
- Doter les forces de sécurité de moyens adéquats notamment les moyens modernes contre l'insécurité ;
- Poursuivre la création des commissariats de proximité.

POLITIQUE

Le Bénin souvent cité en exemple pour sa transition démocratique réussie dans les années 1990 traverse aujourd'hui une crise démocratique profonde. Autrefois considéré comme un modèle de démocratie en Afrique, le pays est désormais confronté à des réformes politiques controversées marquée par une Assemblée Nationale aux couleurs d'un clan, des dérives autoritaires et un recul des libertés.

Aussi, la cinquième République Béninoise a-t-elle stabilisé les institutions, mais elle a épuisé les ressorts du pays. La concentration du Pouvoir, l'inefficacité parlementaire, la crise de représentativité, la lassitude démocratique.... Tout appelle à un renouveau. Ce qui nous impose de sortir du formalisme institutionnel pour bâtir une république de mission et de résultats où l'Etat est au service du citoyen et non l'inverse.

DIAGNOSTIC

- Absence de consensus autour des lois votées ;
- Violations permanente des libertés individuelles et collectives par le Pouvoir ;
- Tendance du pouvoir à museler les forces de l'opposition politique ;
- Tous les députés et tous les élus communaux et municipaux acquis à la cause du gouvernement ;
- De nombreux exilés politiques ;
- Emprisonnement politique des citoyens ayant des opinions contraires à celles du régime en place ;
- Exclusion des partis politiques lors des élections ;

- Manque de consensus au niveau de la classe politique ;
- Non-respect de la séparation des pouvoirs ;
- Non application du statut de l'opposition ;
- Code électoral et charte des partis politiques crisogènes ;
- Mandats non renouvelés de certaines institutions(CENA).

MESURES CLES PROPOSEES

- Former un gouvernement d'union nationale, gage de paix et de développement ;
- Libérer les détenus politiques et favoriser le retour des exilés politiques ;
- Instituer le forum des partis politiques et un dialogue biannuel avec les syndicats et la société civile ;
- Restaurer la séparation effective des institutions de contre-pouvoir ;
- Prendre et appliquer le décret portant statut de l'opposition ;
- Relire le code électoral et la charte des partis politiques ;
- Renouveler les mandats des membres de certaines institutions de la République.

DECENTRALISATION

La décentralisation adoptée dans la constitution de 1990 et mise en œuvre à partir de 2002 a consacré la libre administration des collectivités territoriales grâce à plusieurs réformes mises en place pour renforcer la gouvernance locale. Si ces réformes ont donné des résultats, plusieurs difficultés persistent et limitent l'impact des réformes sur le développement local.

DIAGNOSTIC

- Insuffisance d'implication des citoyens dans le processus de la décentralisation ;
- Gestion peu transparente des pouvoirs locaux ;
- Insuffisance dans la mise en œuvre des documents de politique et de stratégie ;
- Manque de synergie entre les acteurs de la décentralisation ;
- Conflits d'attributions entre les acteurs des réformes dans la décentralisation ;
- Problèmes de qualification du personnel de l'administration communale ;
- Lenteur dans la mise en place des Fonds d'Investissement Communal ;
- Lourdeur des procédures de passation des marchés publics .

MESURES CLES PROPOSEES

- Impliquer les citoyens dans le processus de la décentralisation ;
- Assurer une bonne gestion des ressources au niveau des communes ;
- Relire les textes de loi sur la décentralisation ;
- Renforcer les capacités locales de gestion des élus locaux et des administrations communales ;
- Promouvoir un partenariat commune- sociétés civiles et des intercommunalités.



PRESSE, COMMUNICATION ET TELECOMMUNICATION

La presse joue un rôle crucial dans la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance. Cependant plusieurs difficultés empêchent les professionnels des médias d'exercer leur métier.

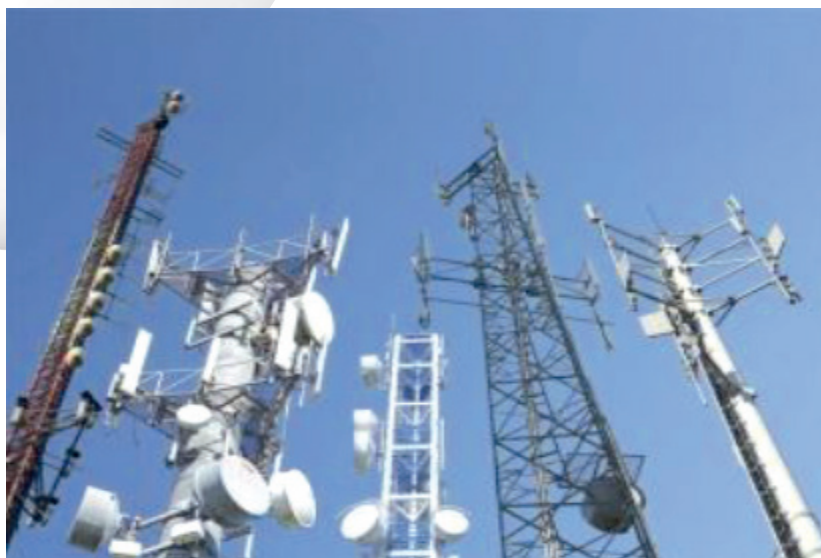
DIAGNOSTIC

- Bâillonnement de la presse béninoise ;
- Dégradation de la situation financière des organes de presse ;
- Fermeture arbitraire des organes de presse ;
- Manque de formation professionnelle au niveau des médias ;
- Flou artistique au niveau du code du numérique et du code de l'information ;
- Couverture insuffisante du territoire des réseaux de communication ;
- Coût élevé de la communication.

MESURES CLES PROPOSEES

- Restaurer la liberté de la presse ;
- Procéder à l'ouverture des organes de presse conformément aux textes en vigueur ;
- Revisiter les conditions de fermeture des organes de presse et dépenaliser les délits de presse ;

- Améliorer l'offre de formation au niveau des organes de presse ;
- Relire le code du numérique et le code de l'information ;
- Etendre la couverture des GSM sur toute l'étendue du territoire national ;
- Rendre effectif l'accès à internet à haut débit et à coût réduit.



TRANSPORT

Développer les infrastructures et services de transport pour soutenir la croissance économique et le bien-être social.

Le transport joue un rôle essentiel dans le développement économique et social de notre pays. Dans leurs activités quotidiennes, les entreprises dépendent en amont et en aval du transport. Mais, bon nombre de nos localités à forte production et d'opportunités restent encore enclavés.

DIAGNOSTIC

- Démantèlement du réseau ferroviaire ;
- Transports fluvial, maritime et aérien très peu développés ;
- Inorganisation du transport urbain dans les grandes villes ;
- Aéroport de Tourou non fonctionnel en dépit des milliards investis ;
- Abandon du projet de construction de l'aéroport de GLO-DJIGBE ;
- Mise en concession du port autonome de Cotonou ;
- Faible couverture du réseau routier.

MESURES CLES PROPOSEES

- Réhabiliter le réseau ferroviaire et mettre les trains sur les rails ;
- Réaliser une étude pour réorganiser le transport urbain dans nos grandes villes ;
- Créer une nouvelle compagnie maritime ;
- Rendre fonctionnel l'aéroport de Tourou ;
- Concrétiser le projet de construction de l'aéroport de GLO-DJIGBE ;
- Revoir le mode de gestion du port autonome de Cotonou ;
- Rendre équitable l'implantation du réseau routier sur toute l'étendue du territoire national ;
- Améliorer l'entretien du réseau routier ;
- Développer et moderniser le transport fluvial et lagunaire ;
- Restaurer le Fonds Routier dans ses prérogatives des infrastructures routières ;



ADMINISTRTRATION

Moderniser l'administration afin d'offrir des services de qualité aux populations.

Dans le cadre de la dynamisation et de la modernisation de l'administration publique, plusieurs réformes ont été opérées pour améliorer l'efficacité des structures administratives, la modernisation de la gestion des ressources humaines de l'Etat, la promotion de la culture de bonne gouvernance et des valeurs citoyennes, le renforcement de l'application du cadre législatif et réglementaire de la gouvernance administrative. Malheureusement, ces réformes ont créé plus d'ennuis à l'administration béninoise, faisant de l'Etat une structure perçue comme lointaine, bureaucratique et parfois impuissant. Il faut le refonder non par défiance, mais par efficacité, car un Etat fort n'est pas un Etat lourd, mais un Etat stratège, qui sait où il va et comment mobiliser ses ressources.

DIAGNOSTIC

- Loi sur l'embauche votée pour précariser l'emploi et l'exploitation des travailleurs ;
- Inefficacité des services de l'Administration ;
- Manque de motivation ;
- insuffisance de recrutement des agents de l'Etat ;
- Manque de formations ;
- Corruption persistante ;
- Mauvaise gestion des carrières.





MESURES CLES PROPOSEES

- Relire la loi sur l'embauche au profit des travailleurs ;
- Améliorer la qualité du service public ;
- Motiver les administratifs en définissant les primes conformément aux textes en vigueur ;
- Recruter dans tous les corps en sous effectifs conformément aux textes en vigueur en mettant l'accent sur la qualité ;
- Consolider la formation continue ;
- Lutter contre la corruption sous toutes ses formes ;
- Instaurer une charte nationale du service public.
- Définir un contrat de performance au niveau de chaque ministère ;
- Créer un système d'évaluation des services publics ;
- Relecture du statut général des agents de l'Etat.
- Créer des statuts particuliers pour les ordres d'enseignement.

